

AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élections générales du 2 novembre 2025

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
Mairie (8 334,56 \$)*		
1. Allard Lucie, candidate indépendante autorisée (Tourigny Judith, agente officielle)	6 432,93 \$	26-01-2026
2. Blondin Pascal, candidat indépendant autorisé (Côté Irène, agente officielle)	8 108,55 \$	17-11-2025
Conseillers (6 187,56 \$)*		
1. Arseneault Marjolaine, candidate indépendante autorisée (Arseneault Marjolaine, agente officielle)	0,00 \$	8-12-2025
2. Boisclair Marie-Ève, candidate indépendante autorisée (Boisclair Marie-Ève, agente officielle)	1 796,74 \$	29-01-2026
3. Gervais Roger, candidat indépendant autorisé (Fortin Sabrina, agente officielle)	910,02 \$	2-02-2026
4. St-Louis Éric, candidat indépendant autorisé (Legault Geneviève, agente officielle)	192,54 \$	22-01-2026

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la Loi.

Toute personne peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie pendant les heures normales d'ouverture de bureau à l'endroit suivant :

**Hôtel de ville
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1**

Bécancour
Municipalité

Guylaine Giroux
Trésorière

27 février 2026
Date

Remarque :

Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.